

WM. RALPH MEREDITH

Le sympathique et éloquent chef de l'opposition dans l'assemblée législative d'Ontario compte déjà des états de service considérables. Sans avoir formé partie d'aucune administration, il peut réclamer une large part dans les travaux législatifs des dernières années. Son patriotisme et le soin qu'il apporte dans l'accomplissement de ses devoirs parlementaires n'ont pas été sans avantages pour sa province. Il n'a pas d'ambition personnelle ; et pourtant, depuis vingt ans, il a combattu énergiquement pour faire triompher les principes conservateurs et ses idées politiques dans le milieu libéral où il se trouve à faire la lutte. Il n'a jamais aspiré à prendre le premier rang dans le barreau du Haut-Canada, et il n'en est pas moins, aujourd'hui, reconnu comme une autorité dans les questions de lois et de jurisprudence du Dominion.

Voilà, croyons-nous, comment peut se résumer la position actuelle de William Ralph Meredith comme citoyen, comme politicien et comme avocat.

C'est près de London, Ontario, que, le 31 mars, 1840, naquit le sujet de cette étude. Son père, John Cooke Meredith, un diplômé du *Trinity College* de Dublin, avait immigré au Canada en 1834. Son fils se distingua plus, dans son enfance, par ces qualités du cœur qui l'ont rendu si populaire dans toutes les phases de sa carrière, que par une précocité qu'on se plaît trop souvent à attribuer après coup à ceux qui atteignent un rang élevé dans le monde. Au sortir de l'école, le jeune Meredith entra dans le bureau légal de Thomas Scaldard, un politicien très connu du temps et un fervent adepte des idées libérales. C'est là qu'il acquit sa première expérience et une connaissance approfondie de la théorie et de la pratique du droit, du moins dans la limite qu'on peut attendre d'un étudiant. En 1859, il entra à l'université de Toronto, et il fut admis au barreau en 1861.